Personne de confiance - Recyclage

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Depuis le 1er septembre 2014, la législation relative à la prévention des risques psychosociaux au travail impose un recyclage annuel destiné aux personnes de confiance. Il a pour but de maintenir à jour les connaissances et les compétences exigées pour exercer le rôle de personne de confiance.

Conditions d'accès

Etre personne de confiance

Programme

Contenu - Programme :

Information sur le nouveau cadre légal et ses conséquences pour la personne de confiance

Mettre à jour les compétences d'entretien et de médiation

Supervision (échanger des expériences et discuter des cas pratiques)

Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Conditions d'admission

Etre personne de confiance

Bon à savoir

Remise d'une attestation reconnue par le SPF Travail, Emploi et Concertation Sociale valable dans le cadre du recyclage des Personnes de confiance.

Consultez l'ensemble du catalogue de formations continues du Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers sur le site webwww.formation-continue.be *(https://www.formation-continue.be/)* .

Pour de plus amples renseignements, contactez le service formation continue par téléphone au 085/27.14.10 ou via formation.continue.villers@centreifapme.be.